

Recyclage SSIAP 3 - Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes



PROGRAMME DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



PUBLIC CONCERNÉ

Chef de service Sécurité Incendie.



EFFECTIF MAXIMUM

12 stagiaires par session de recyclage.



DURÉE

21h, soit 3 journées de 7h.



PRÉREQUIS

- Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 (moins de 1 an) en cours de validité OU PSC1 en cours de validité. (moins de 2 ans)
- Être titulaire du diplôme SSIAP 3.
- Posséder une attestation de l'exercice de Chef de service de sécurité incendie durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois.



VALIDATION

- Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
- Attestation de recyclage conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié. (délivrée par l'ORFA SERVICES.)

CONTENU DU PROGRAMME (21H)



SÉQUENCE 1 - RÉGLEMENTATION

- Évolution des textes réglementaires.

4h



SÉQUENCE 2 - NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PÉNAL

- Les codes civil et pénal.

2h



SÉQUENCE 3 - FONCTION MAINTENANCE

- Les contrats de maintenance des installations de sécurité.

2h



SÉQUENCE 4 - ÉTUDES DE CAS

- Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant.

5h



SÉQUENCE 5 - L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application.

2h



SÉQUENCE 6 - ANALYSE DES RISQUES

- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels.
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.

4h



SÉQUENCE 7 - MOYENS DE SECOURS

- Évolution des textes réglementaires.

2h



OBJECTIF

Maintien des connaissances et obligations.



DATE ET LIEU

Se référer au calendrier des formations sur orfa-services.fr.



ORFA SERVICES

Votre partenaire formation en sécurité



06 46 91 01 42



www.orfa-services.fr